



**HAL**  
open science

## Jansénius exégète ou l'art du silence théologique

Simon Icard

► **To cite this version:**

Simon Icard. Jansénius exégète ou l'art du silence théologique. Hubert Aupetit, Simon Icard et Elisabeth Vuillemin (dir.), Port-Royal et l'interprétation des Ecritures, Chroniques de Port-Royal 71, 2021, p. 229-247., 2021. halshs-03282910

**HAL Id: halshs-03282910**

**<https://shs.hal.science/halshs-03282910>**

Submitted on 20 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## JANSÉNIUS EXÉGÈTE OU L'ART DU SILENCE THÉOLOGIQUE

Par Simon ICARD

Cornelis Janssen<sup>1</sup> (1585-1638), dit Jansénius, est surtout connu pour l'*Augustinus*<sup>2</sup>, vaste présentation de la doctrine augustinienne de la grâce. Cette somme érudite était un écrit de combat. Jansénius entendait donner au pape Urbain VIII les armes théologiques pour rouvrir et trancher les débats des congrégations *De Auxiliis* (1596-1607), qui avaient vu s'affronter les dominicains, partisans du thomisme bañezien, et les jésuites, partisans du molinisme, sur la question des aides que Dieu accorde à l'homme pour son salut, et qui avaient été closes, sans résolution magistérielle, par le pape Paul V<sup>3</sup>. Pour Jansénius, le molinisme était la résurgence d'une hérésie antique, le semi-pélagianisme, qu'Augustin avait combattu à la fin de sa vie<sup>4</sup>. Contre Molina, le pape devait renouveler l'approbation donnée par ses prédécesseurs à la doctrine augustinienne de la grâce, que Jansénius considérait comme intégralement et exclusivement équivalente à la doctrine catholique<sup>5</sup>. Pour cela, encore fallait-il que la véritable pensée du Docteur de la grâce<sup>6</sup> fût accessible, recouverte qu'elle était par des siècles d'obscurité scolastique<sup>7</sup>. C'était donc à une entreprise de retour aux sources que s'employait Jansénius dans l'*Augustinus*<sup>8</sup>, afin de rendre possible une

---

<sup>1</sup> Voir Jean Orcibal, *Jansénius d'Ypres (1585-1638)*, Paris, Études augustinienes, 1989.

<sup>2</sup> Cornélius Jansénius, *Augustinus [...]*, Louvain J. Zegers, 1640, rééd. 1641, 1643 et 1652.

<sup>3</sup> Pour une synthèse récente sur les congrégations *De Auxiliis* et la controverse entre thomistes et molinistes, voir Sylvio De Franceschi, *La Puissance et la gloire. L'orthodoxie thomiste au péril du jansénisme (1663-1724) : le zénith français de la querelle de la grâce*, Paris, Nolin, 2011, réimpression Classiques Garnier, 2017, « Introduction générale ».

<sup>4</sup> Il avait notamment ajouté un appendice à son *Augustinus*, où il faisait le « parallèle de l'erreur des Marseillais et de l'opinion de quelques [auteurs] plus récents, *erroris massiliensium et opinionis quorundam recentiorum parallelon* ». Voir Cornélius Jansénius, *Augustinus*, col. 1072-1144. Sous la plume de Jansénius, les *Massilienses* sont les « semi-pélagiens » antiques, notamment les moines de l'abbaye Saint-Victor à Marseille, et les *recentiores* sont les molinistes. Sur l'invention des hérésies semi-pélagienne et prédestinatienne comme arguments polémiques dans les controverses sur la grâce au XVII<sup>e</sup> siècle, voir Jean-Louis Quantin, « Histoire de la grâce. "Semi-pélagiens" et "prédestinatiens" dans l'érudition ecclésiastique du XVII<sup>e</sup> siècle », dans Thomas Wallnig, Thomas Stockinger, Ines Peper et Patrick Fiskaéd., *Europäische Geschichtskulturen um 1700 zwischen Gelehrsamkeit, Politik und Konfession*, Berlin, De Gruyter, 2012, p.327-359.

<sup>5</sup> « La doctrine augustinienne de la grâce de Dieu est évangélique, apostolique, catholique, et d'une irréfragable autorité, écrite au nom de toute l'Église, [...] approuvée et consacrée en grandes pompes par les pontifes romains [...]. *Augustini doctrina de gratia Dei, evangelica, apostolica, catholica, et irrefragabilis auctoritas ; totius Ecclesiae nomine scripta, [...] a romanis pontificibus [...] magnificentissime approbata, et consecrata.* » Cornélius Jansénius, *Augustinus*, t. II, *Liber prooemialis*, titres des ch. 14 et 15.

<sup>6</sup> Sur le rôle fondamental de l'*Augustinus* dans l'invention et la diffusion de ce titre donné à Augustin, voir Simon Icard, « Augustin, docteur de la grâce : histoire d'un titre », *Revue d'Études Augustiniennes et Patristiques*, n° 63-1, 2017, p. 181-198.

<sup>7</sup> Sur la critique de la scolastique dans l'*Augustinus*, voir Chiara Catalano, *Philosophie et philosophes dans l'Augustinus de Cornélius Jansénius*, Paris, H. Champion, 2016, p. 132-143.

<sup>8</sup> Voir Jean-Louis Quantin, *Le Catholicisme classique et les Pères de l'Église. Un retour aux sources (1669-1713)*, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 1999, ch. 4.

condamnation officielle du molinisme. Paru de manière posthume, l'ouvrage fut au centre d'une intense et interminable controverse et devint l'étendard du mouvement janséniste. Cinq propositions en furent extraites selon les procédures censoriales de l'époque<sup>9</sup> et furent condamnées par le pape Innocent dans la bulle *Cum occasione* (1653)<sup>10</sup>.

En revanche, Jansénius est moins connu pour ses ouvrages d'exégèse biblique. Ses commentaires du Pentateuque<sup>11</sup>, des Proverbes, de l'Ecclésiaste, du livre de la Sagesse, d'Habacuc, de Sophonie<sup>12</sup> et des Évangiles<sup>13</sup> sont issus de l'enseignement qu'il a dispensé à l'Université de Louvain, de sa nomination sur la chaire d'Écriture sainte, en 1630, à son ordination épiscopale, en 1636<sup>14</sup>. Même si Jansénius avait envisagé de céder à la demande de ses étudiants de publier ses cours<sup>15</sup>, il n'accordait pas à ce projet la même importance qu'à l'édition de l'*Augustinus*, pour laquelle il donna des instructions précises sur son lit de mort, la confiant à Libert Froidmont et Henri Van Calen, dit Calénius, en lien avec son chapelain, Reginald Lamée, qui l'avait assisté dans la constitution du manuscrit de l'ouvrage et qu'il chargeait d'en corriger la copie<sup>16</sup>. Le *Tetrateuchus* n'était pas « un ouvrage destiné par son auteur à être imprimé, mais seulement préparé par des dictées scolastiques »<sup>17</sup>, tout comme le *Pentateuchus*, « destiné non aux formes des typographes mais seulement aux calames de ceux qui l'ont transcrit »<sup>18</sup>, à savoir ses « disciples »<sup>19</sup>, qui ont aussi « recueilli » les *Analecta*<sup>20</sup>.

---

<sup>9</sup> Voir Bruno Neveu, *L'Erreur et son juge. Remarques sur les censures doctrinales à l'époque moderne*, Naples, Bibliopolis, 1993, ch. 5 et « Juge suprême et docteur infaillible : le pontificat romain de la bulle *In eminenti* (1643) à la bulle *Auctorem fidei* (1794) », *Érudition et religion au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, A. Michel, 1994, p. 385-450.

<sup>10</sup> Voir Heinrich Denzinger, *Enchiridion symbolorum definitionum et declarationum de rebus fidei et morum/ Symboles et définitions de la foi catholique*, Paris, Cerf, 2010, § 2001-2007.

<sup>11</sup> Cornélius Jansénius, *Pentateuchus, sive commentarius in quinque libros Moysis*, Louvain, J. Zegers, 1641, rééd. 1649, 1660, 1661, 1677, 1685, et 1704.

<sup>12</sup> Cornélius Jansénius, *Analecta in Proverbia, Ecclesiasten, Sapientiam, Habacuc, Sophonia*, Louvain, Vve J. Zegers, 1644, 1673, 1685 et 1705. Ces commentaires sont également repris dans certaines éditions du *Pentateuchus* (1649, 1661, 1677, 1704).

<sup>13</sup> Cornélius Jansénius, *Tetrateuchus, sive commentarius in sancta Jesu Christi Evangelia*, Louvain, J. Zegers, 1639, rééd. 1643, 1655, 1659, 1660, 1667, 1688, 1694, 1699, 1730, 1776, 1825 et 1853, trad. en français dans *Les Saints évangiles de Notre Seigneur Jésus-Christ traduits du grec en français avec le commentaire de Jansénius, traduit du latin*, Lyon, Paris, J.-B. Pélagaud, 1863.

<sup>14</sup> Voir Orcibal, *Jansénius d'Ypres, op. cit.*, ch. 7.

<sup>15</sup> Le 23 janvier 1638, il obtient les privilèges pour ses commentaires du Pentateuque et des évangiles. Voir *ibid.*, p. 179.

<sup>16</sup> Voir le testament publié en ouverture de l'*Augustinus* et Jean Orcibal, *Jansénius d'Ypres, op. cit.*, p. 268-269. Sur Libert Froidmont, voir Lucien Ceysens, « Froidmont, Libert », *Dictionnaire d'Histoire et de géographie ecclésiastique*, 1981, t. 19, p. 153-157. Sur Henri van Calen, voir Lucien Ceysens, « Calénius (Henri) ou Van Calen, Caelen », *Bibliographie nationale publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, Bruxelles, E. Bruylant, 1967, t. 34, supplément, t. 6, col. 152-158.

<sup>17</sup> « Opus [...] non in typis ab auctore destinatum, sed scholasticis tantum dictatis concinnatus. » Cornélius Jansénius, *Tetrateuchus, op. cit.*, « Ad lectorem ».

<sup>18</sup> « Calamis tantum exscribentium, non formis typographorum destinatum fuit ». Cornélius Jansénius, *Pentateuchus, op. cit.*, épître dédicatoire.

<sup>19</sup> « Discipulorum calamis exceptus [commentarius] ». *Ibid.*, approbation.

<sup>20</sup> « Discipulorum calamis excepta ». Cornélius Jansénius, *Analecta, op. cit.*, épître dédicatoire.

Outre l'imprimeur Jacob Zegers puis son fils, qui signèrent les épîtres dédicatoires des trois ouvrages, Libert Froidmont, successeur de Jansénius sur la chaire d'Écriture sainte de Louvain, joua probablement un rôle très important dans l'édition de ces notes de cours. Sans doute est-ce lui qui indique à la première personne, dans l'avis au lecteur du *Tetrateuchus*, avoir été « poussé par l'incomparable érudition du grand homme [...] et par l'ardeur de ses disciples à publier l'ouvrage en le faisant imprimer<sup>21</sup>. » En revanche, l'implication de Calénius dans l'édition de ces commentaires bibliques est plus douteuse, au moins pour les *Analecta* puisqu'il est le destinataire de l'épître dédicatoire.

Ces cours d'exégèse furent contemporains d'une partie de la rédaction de l'*Augustinus*, qui s'étendit de 1627 à 1638. Dans une lettre datée du 27 mars 1630, Jansénius annonce sa nomination sur la chaire d'Écriture sainte à son ami l'abbé de Saint-Cyran et lui envoie la table des matières du premier tome, intitulé *De Hæresi pelagiana*, qu'il annonce comme presque terminé, ainsi que de ce qui deviendra l'appendice de l'ouvrage, l'*Erroris Massiliensium et opinionis quorundam recentiorum parallelon et statera*<sup>22</sup>. Durant les deux années qui suivirent sa promotion universitaire, Jansénius ne put avancer son livre, en raison de sa charge d'enseignement et d'une controverse publique avec les ministres calvinistes de Bois-le-Duc<sup>23</sup>, notamment Gisbert Vœtius. De 1632 à 1634, il rédigea le deuxième tome, sur trois états de la nature humaine avant ou sans la grâce du Christ (innocente, déchue, pure), à l'exception du *liber prooemialis*, dont la première version était un panégyrique de saint Augustin écrit par Saint-Cyran en 1623<sup>24</sup>. Il se consacra ensuite au troisième tome, *De Gratia Christi salvatoris*, qu'il termina durant son épiscopat<sup>25</sup>.

Bien que menés de front, ces travaux exégétiques et théologiques différaient totalement quant à leur publicité : alors que les premiers connaissaient une diffusion institutionnelle presque immédiate, sans doute réduite au milieu lovaniste, même si des copies manuscrites du cours ont pu circuler plus largement<sup>26</sup>, les seconds étaient clandestins. En

---

<sup>21</sup> « Discipulorum ardor, et incomparabilis Viri eruditio [...] expressit, ut typis evulgarem. » Cornélius Jansénius, *Tetrateuchus*, *op. cit.*, avis au lecteur. Sur l'attribution de ce texte à Foidmont, voir Jean Orcibal, *Jansénius d'Ypres*, *op. cit.*, p. 185.

<sup>22</sup> Voir Jean Orcibal, *Correspondance de Jansénius*, Paris, Vrin, 1947, p. 453-454.

<sup>23</sup> Voir Jean Orcibal, *Jansénius d'Ypres*, *op. cit.*, p. 208.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 109-110 et 209.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 209.

<sup>26</sup> Visiblement inconnu de Jean Orcibal, le manuscrit Ms 4° 274 de la Bibliothèque municipale de Lyon, issu du scolasticat jésuite d'Enghien et appartenant à la collection jésuite des Fontaines, contient l'ensemble du commentaire de Jansénius sur le Pentateuque. L'écriture soignée, régulière, avec relativement peu d'abréviations, beaucoup de ligatures et une calligraphie des titres, laisse supposer qu'il ne s'agissait pas de notes de cours, mais d'un volume destiné à la consultation. Des dates sont indiquées à la fin de chaque livre : 13 janvier 1630 pour la Genèse, 16 juillet 1631 pour l'Exode, 11 octobre 1631 pour le Lévitique, 11 février 1632 pour les Nombres, 5 mai 1632 pour le Deutéronome. La première date semble erronée, Jansénius étant nommé

effet, Jansénius fit tout son possible pour « maintenir jusqu’au jour de la publication un secret absolu sur tout ce qui touchait à son livre »<sup>27</sup> sur la doctrine augustinienne de la grâce. Dans sa correspondance avec Saint-Cyran, il avait donné à son entreprise un nom de code (« Pilmot »<sup>28</sup>) et ne manquait pas de cacher son manuscrit, parfois sous terre, lorsqu’il s’éloignait de Louvain, craignant qu’il ne tombe en de mauvaises mains – des mains jésuites, par-dessus tout<sup>29</sup>. Il se contraignit à se taire ou à en dire le moins possible à chaque fois qu’il fut sollicité sur des questions qui touchaient à son grand œuvre : il refusa d’approuver les thèses sur la grâce présidées par John Barnewall, de présider lui-même des thèses qui le conduiraient à se découvrir, se déroba aux discussions lancées par son collègue Jean Wiggers, ne donna son approbation au *De Libertate Dei et creatura* de l’oratorien Guillaume Gibieuf qu’avec toute la modération possible, sans participer aux débats qui suivirent sa publication, participa anonymement et du bout des doigts à une réédition de l’*Opus imperfectum* d’Augustin et refusa de s’engager publiquement contre le jésuite Théophile Raynaud au sujet de l’attribution d’écrits antiques qu’il jugeait semi-pélagiens<sup>30</sup>.

Les raisons de cette attitude étaient multiples. Jansénius craignait non seulement que les jésuites n’empêchassent la publication de son livre, mais aussi d’être obligé d’entrer en lice prématurément. Plus le secret durait, plus il disposait de temps pour présenter la doctrine augustinienne dans ce qui lui semblait être sa totale cohérence et pour tisser des réseaux de soutiens politiques et ecclésiastiques dont il aurait besoin lors de la parution du livre<sup>31</sup>. En outre, persuadé d’avoir retrouvé la pensée d’Augustin dans toute sa pureté originelle, il répugnait à se laisser entraîner au combat par des alliés de circonstance, comme Gibieuf ou les thomistes, dont il ne partageait pas toutes les thèses et qu’il ne manqua pas de critiquer dans son livre<sup>32</sup>. Enfin et surtout, il était certainement échaudé par l’exemple de Baius, théologien lovaniste comme lui, dont les opuscules prétendant revenir à la doctrine augustinienne de la grâce avaient subi deux séries de condamnations par la magistère

---

sur la chaire d’Écriture sainte le 23 mars 1630 (voir Jean Orcibal, *Jansénius d’Ypres, op. cit.*, p. 178). Que ces dates correspondent aux étapes du cours de Jansénius ou à celles de la constitution du manuscrit, il semble que le commentaire du Pentateuque soit achevé au plus tard en mai 1632. Je remercie vivement Fabien Vandermarq, qui a repéré ce manuscrit alors que la présente étude était presque achevée, ainsi qu’Élisabeth Vuillemin, qui a pu m’en fournir rapidement une description matérielle.

<sup>27</sup> Voir Jean Orcibal, *Jansénius d’Ypres, op. cit.*, p. 209.

<sup>28</sup> Voir Jean Orcibal, *Correspondance de Jansénius*, « Clefs des lettres à Saint-Cyran », *op. cit.*, p. 617.

<sup>29</sup> Voir Jean Orcibal, *Jansénius d’Ypres, op. cit.*, p. 222.

<sup>30</sup> Voir *ibid.*, p. 210-219.

<sup>31</sup> Voir *ibid.*, p. 209-210.

<sup>32</sup> Sur la critique de Gibieuf, voir Cornélius Jansénius, *Augustinus, op. cit.*, t. III, l. 7, ch. 16 et Jean Orcibal, « Néo-platonisme et jansénisme : du *De Libertate* du père Gibieuf à l’*Augustinus* », *Études d’histoire et de littérature religieuses. XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Klincksieck, p. 303-325. Sur la critique des thomistes, voir Cornélius Jansénius, *Augustinus, op. cit.*, t. II, *De Statu naturæ innocentis*, ch. 20, t. III, l. 8, ch. 2 et Sylvio de Franceschi, *La Puissance et la gloire, op. cit.*, p. 42-47.

romain<sup>33</sup>. Pendant près de vingt ans, Jansénius mûrit donc une œuvre monumentale qu'il voulait décisive, présentant de manière irrécusable la doctrine augustinienne, et donc catholique, de la grâce, et qui rendrait caduc, par son efficacité même à trancher la controverse, le décret de Paul V de 1611, renouvelé par Urbain VIII en 1625, interdisant d'imprimer sur les matières de la grâce sans examen préalable de l'Inquisition et donnant liberté aux différentes écoles, y compris l'école moliniste, de poursuivre leurs enseignements sur le sujet, à condition de ne pas censurer les opinions adverses<sup>34</sup>.

Dans ces conditions, était-il possible à Jansénius d'expliquer publiquement l'Écriture sainte sans dévoiler ses batteries ? La question se pose avec d'autant plus d'acuité que ses travaux se répondaient, comme placés en miroir. D'une part, en effet, Jansénius entendait présenter la « doctrine évangélique »<sup>35</sup> d'Augustin, qui avait « divulgué le nouveau Testament à l'intelligence des chrétiens »<sup>36</sup> et qui partageait avec Paul de Tarse « le sens profond de la grâce chrétienne, son intelligence et sa prédication »<sup>37</sup>. D'autre part, l'évêque d'Hippone était la référence principale et ultime de ses commentaires exégétiques<sup>38</sup>.

### *Convergence de l'exégèse et de la théologie ?*

Les éditions posthumes des écrits de Jansénius mettent en avant leur cohérence. Publié en 1639, le *Tetrateuchus* ne mentionne évidemment pas l'*Augustinus*, dont la publication se préparait alors secrètement, dans la liste de ses ouvrages parus ou à paraître<sup>39</sup>. Cependant, l'éloge funèbre signé par Valère André, professeur et bibliothécaire à Louvain<sup>40</sup>, s'achève sur une présentation détaillée de l'entreprise érudite de Jansénius : « Parmi les très saints Pères, il en avait assurément choisi un comme guide de sa vie et maître de ses études, à savoir Augustin, dont il avait lu presque dix fois les œuvres complètes et plus de trente fois, du début à la fin, les livres sur la grâce divine et le libre arbitre, ayant recueilli et classé au brouillon ce qui lui semblait utile, selon le témoignage de Libert Fromond, docteur en sainte théologie et

<sup>33</sup> Voir Denzinger, *Enchiridion*, *op. cit.*, § 1901-1980.

<sup>34</sup> Voir *ibid.*, § 1997.

<sup>35</sup> « Doctrina [...] evangelica ». Cornélius Jansénius, *Augustinus*, t. II, *Liber prooemialis*, col. 33.

<sup>36</sup> « Novum Testamentum Christianorum intelligentiæ divulgaver[a]t. » *Ibid.*, p. 31.

<sup>37</sup> « Profundus gratiæ christianæ sensus, intelligentia, et prædicatio. » *Ibid.*, titre du ch. 21.

<sup>38</sup> Voir Jean Orcibal, *Jansénius d'Ypres*, *op. cit.*, p. 191.

<sup>39</sup> Pour Lucien Ceysens, les exécuteurs testamentaires de Jansénius auraient également confié la publication de ses commentaires scripturaires à l'éditeur Jacob Zegers afin que la préparation typographique de l'*Augustinus* passe inaperçue. Voir Lucien Ceysens, « Les débuts du jansénisme et de l'antijansénisme à Louvain », *Jansenistica minora*, Amsterdam, J. Benjamins, 1979, t. XIII, fasc. 116, p. 378-379.

<sup>40</sup> Écrite pour la *Bibliotheca belgica* – on la trouve, avec des compléments, dans l'édition de 1643, Louvain, J. Zegers, p. 153-155 – cette notice nécrologique ne sera pas reprise dans les rééditions du *Tetrateuchus*, sans doute supplantée par le *Synopsis vitæ auctoris* écrit par Froidmont et placé au début de l'*Augustinus*.

successeur de Jansénius sur la chaire de Louvain, au début de sa *Crisis*, qu'il substitua à la *Cause désespérée* de Gisbert Voëtius, à la place de Jansénius lui-même<sup>41</sup>. » Alors que la référence à la controverse avec le ministre semblait associer ces lectures augustinienes à la lutte contre le calvinisme, le lecteur averti pouvait comprendre la véritable utilité d'un tel labeur, à savoir la préparation d'une guerre contre le molinisme, et deviner que cette *inventio* et cette *dispositio* précédaient une *elocutio* – la rédaction d'un livre. L'*Augustinus* était donc annoncé entre les lignes.

Les éditions des autres commentaires bibliques s'inscrivent explicitement dans l'histoire de sa réception conflictuelle. L'épître dédicatoire du *Pentateuchus* est consacrée pour moitié aux applaudissements universels qui ont accompagné sa parution. Celle des *Analecta* loue la défense héroïque de Jansénius par Calénius, dont la flamme « n'est pas tant l'amour survivant d'un ami que l'estime et le zèle pour saint Augustin »<sup>42</sup>. Bien loin de vouloir isoler ces écrits exégétiques du très polémique *Augustinus*, les éditeurs de Jansénius les y ont plutôt associés.

La tentation dut être grande, chez les adversaires des jansénistes, d'entraîner ces commentaires dans la condamnation des cinq propositions attribuées à l'*Augustinus*. Docteur en Sorbonne, grand vicaire, chanoine et archidiacre de Rouen, Charles Mallet s'y essaya. En 1660, il obtint que le *Tetrateuchus* fût jeté au feu par le bourreau sur ordre du magistrat séculier<sup>43</sup>. Il semble qu'il ait également travaillé à une condamnation doctrinale de l'ouvrage. En effet, il composa un recueil<sup>44</sup>, où il commente onze passages du *Tetrateuchus*<sup>45</sup>, disposés en quatre parties correspondant aux cinq propositions condamnées dans la bulle *Cum*

---

<sup>41</sup> « Unum fere e sanctissimis Patribus vitæ suæ ducem, studiorumque magistrum delegerat Augustinum ; cujus opera omnia ferie decies, libros vero de gratia divina et libero arbitrio plusquam tricies a capite ad calcem, decerptis et in adversaria per classes distributis, quæ in rem videbantur, evolverat, attestante hoc de eo Liberto Fromondo, sanctæ theologiæ doctore, et Jansenii in cathedra lovaniensi successore dum præfatur ad Crisin suam, quam reposuit Causæ desperatæ Gisberti Voëtii, pro eodem Jansenio. » Valère André, *Elogium*, dans Cornélius Jansénius, *Tetrateuchus*, *op. cit.* La *Desperata Causa papatus [...]* (Amsterdam, J. Jansson, 1635) était la réponse de Gisbert Voëtius à la *Notarum Spongia [...]* de Jansénius (Louvain, Vve H. Hastenius et J. Zegers, 1631). Libert Froidmont prit le relais de Jansénius dans cette controverse en publiant la *Desperatæ Causæ [...]* *crisis* (Louvain, J. Oliverius, 1636). Le passage cité par Valère André se trouve dans l'épître dédiée par Froidmont à Jansénius, p. [2-3].

<sup>42</sup> « Non tam amici superstes amor est, quam sancti Augustini æstimatio ac zelus ». Jacob Zegers, épître dédicatoire de Cornélius Jansénius, *Analecta*, *op. cit.*

<sup>43</sup> Antoine Arnauld, *Œuvres [...]*, Paris-Lausanne, S. d'Arnay, 1776, t. 7, p. 599.

<sup>44</sup> *Nonnullæ propositiones ex commentario decerptæ, cum brevissimis observationibus*. Ce recueil, ainsi que l'exemplaire du *Tetrateuchus* annoté par Louis Tronson, dont il sera question plus bas, sont connus par la recension d'une réédition de ce commentaire (Malines, P.-J. Hanicq, 1825) parue dans *L'Ami de la religion et du roi*, le 1<sup>er</sup> juillet 1826, t. 48, p. 225-229. Je n'ai pas réussi à localiser le manuscrit ni le volume, qui se trouvaient, à l'époque, « dans une bibliothèque d'un établissement public de la capitale » (*ibid.*, p. 226). Pour une raison inconnue, ils ont été séparés de la bibliothèque de Louis Tronson, qui est conservée aux archives de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.

<sup>45</sup> Explications de Jn 15, 5, Jn 6, 43-44, Jn 10, 28, Jn 8, 34, Mt 23, 37, Jn 6, 37, Mt 1, 21, Jn 1, 9, Mt 26, 28, Jn 17, 9, Jn 11, 50.

*Occasione* : de la possibilité des préceptes<sup>46</sup>, de la grâce suffisante et efficace<sup>47</sup>, de la liberté<sup>48</sup>, de la mort de Jésus-Christ pour le salut de tous<sup>49</sup>. On reconnaît une procédure courante dans les pratiques censoriales de l'époque : extraction de propositions dont le caractère hétérodoxe est démontré par référence à des condamnations antérieures. Le travail inquisitorial de Charles Mallet resta inédit, mais circula, semble-t-il, dans les milieux antijansénistes : Louis Tronson, supérieur des Sulpiciens, annota son exemplaire du *Tetrateuchus* en reprenant ses remarques et en y ajoutant d'autres de son cru, relatives à l'insinuation des thèses de l'*Augustinus* dans ce commentaire des évangiles.

En 1676, Charles Mallet reprit une partie de ses observations dans sa critique du Nouveau Testament en français, dit « de Mons »<sup>50</sup>, publié par les Messieurs de Port-Royal<sup>51</sup>, qui étaient de fervents défenseurs de Jansénius. Mallet leur reproche d'avoir suivi des explications erronées du *Tetrateuchus*<sup>52</sup> concernant la prédestination (Mt 13, 13<sup>53</sup>), la mort du Christ pour tous les hommes (Jn 10, 27-28<sup>54</sup>), la grâce (Jn 6, 44<sup>55</sup> et Jn 3, 8<sup>56</sup>) et la liberté

---

<sup>46</sup> Cf. *Cum Occasione*, proposition 1 (Denzinger, *Enchiridion, op. cit.*, § 2001) : « Il y a des commandements de Dieu qui pour des hommes justes, malgré leur vouloir et leurs efforts, sont impossibles à observer étant données les forces dont ils disposent ; il leur manque la grâce par quoi cela deviendrait possible. »

<sup>47</sup> Cf. *Cum Occasione*, proposition 2 et 4 (*ibid.*, § 2002 et 2004) : « Dans l'état de nature déchue, on ne résiste jamais à la grâce intérieure » ; « les semi-pélagiens admettaient la nécessité de la grâce intérieure prévenante pour chaque acte particulier, même pour le consentement de la foi ; ils étaient hérétiques en ce qu'ils voulaient que cette grâce fût telle que la volonté puisse lui résister ou lui obéir. »

<sup>48</sup> Cf. *Cum Occasione*, proposition 3 (*ibid.*, § 2003) : « Pour mériter et démériter dans l'état de nature déchue, il n'est pas requis que l'homme soit libre de toute nécessité, mais il suffit qu'il soit libre de toute contrainte. »

<sup>49</sup> Cf. *Cum Occasione*, proposition 5, (*ibid.*, § 2006) : « Il est semi-pélagien de dire que le Christ est mort ou qu'il a versé le sang pour tous les hommes sans exception. »

<sup>50</sup> Charles Mallet, *Examen de quelques passages de la traduction du Nouveau Testament imprimé à Mons [...]*, Rouen, E. Viret, 1676.

<sup>51</sup> *Le Nouveau Testament de Nôtre Seigneur Jésus Christ, traduit en français selon l'édition vulgate, avec les différences du grec*, Mons, G. Migeot, 1667.

<sup>52</sup> Sur le recours de Port-Royal aux commentaires de Jansénius pour la traduction et les explications de la Bible, voir Bernard Chédozeau, « Aux sources de la publication de la Bible catholique en français : C. Jansénius, L. froidmont, Saint-Cyran », *L'Image de C. Jansénius jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Edmond J. M. van Eijl, Louvain, Leuven University Press - Uitgeverij Peeters Leuven, 1987, p. 93-103.

<sup>53</sup> « Jansénius en son commentaire sur le 13<sup>e</sup> verset du chapitre 13 de saint Matthieu dit expressément, que Dieu parle quelquefois obscurément à certaines personnes, afin qu'ils ne l'entendent point, à cause qu'il ne veut point qu'ils se convertissent, ni qu'ils se sauvent : et n'est-ce point cette même doctrine, que les traducteurs de Mons nous veulent faire passer pour un article de foi, en faisant dire à saint Paul, *que la colère de Dieu tombe quelque fois sur les hommes* pour les accabler *jusqu'à la fin* [1 Th 2, 16] ? » Dans le Nouveau Testament de Mons, la formule controversée est en italiques, ce qui indique une précision de sens ajoutée aux textes latin et grec. Voir *Le Nouveau Testament, op. cit.*, t. I, seconde partie de la préface, observation n° I. Une note donne en exemple la ruine de Jérusalem, les juifs réprouvés pour jamais, la nation judaïque abandonnée jusqu'à sa conversion à la fin du monde. Sur le lien entre prédestination et obscurcissement de la vérité dans la doctrine janséniste, voir Simon Icard, *L'Apocalypse janséniste. Port-Royal et la défense de la vérité*, dossier d'habilitation à diriger des recherches, Université Lyon II, mémoire inédit, ch. 1 et 3.

<sup>54</sup> « Mes brebis entendent ma voix ; je les connais, et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais ; et nul ne les ravira d'entre mes mains. » Traduction du Nouveau Testament de Mons, comme pour les citations suivantes. Sur la critique de Mallet et la réponse d'Arnauld, voir *infra*.

<sup>55</sup> « Personne ne peut venir à moi, si mon Père qui m'a envoyé ne le tire à lui : et je le ressusciterai au dernier jour. »



(Mt 11, 23<sup>57</sup>). À part une référence au commentaire de Mt 1, 18 relatif à la virginité de Marie<sup>58</sup>, l'ouvrage de Jansénius est cité pour prouver que la doctrine condamnée par la bulle *Cum Occasione* s'est insinuée dans la traduction – les traducteurs se révélant parfois plus jansénistes que Jansénius lui-même, comme pour la traduction de Jn 17, 12<sup>59</sup>. Mallet mobilise aussi l'*Augustinus*<sup>60</sup>, les propositions condamnées<sup>61</sup> et des traits généraux de la pensée de Jansénius<sup>62</sup>, le tout formant à ses yeux une pierre de touche du jansénisme.

Dans sa vaste réponse publiée en 1680<sup>63</sup>, Antoine Arnauld cite Jansénius parmi les autorités exégétiques convoquées pour soutenir la traduction de Mons<sup>64</sup>. Il prend spécifiquement la défense du *Tetrateuchus* au sujet de l'explication de Jn 10, 27-28<sup>65</sup>, où Charles Mallet voyait « deux horribles maximes »<sup>66</sup>, condamnées dans la bulle *Cum Occasione* et reprises dans le titre du paragraphe dans le Nouveau Testament de Mons<sup>67</sup> : le Fils de Dieu n'est mort que pour les prédestinés ; les prédestinés ne pourront pas résister à la grâce efficace. Même s'il termine son chapitre en distinguant théologiquement *ne pas pouvoir résister à la grâce et ne pas pouvoir périr*, Arnauld réplique « sans entrer dans le fond de ces matières »<sup>68</sup>, dont il traite à d'autres endroits de son livre. Sur l'identification des brebis qui reçoivent la vie éternelle aux prédestinés, il note que Jansénius donne un avis partagé par la plupart des exégètes, même jésuites, à l'exception de Madonado<sup>69</sup>, et qui ne porte pas sur la mort du Christ<sup>70</sup>. Quant à la possibilité de résister à la grâce pour les brebis qui ne périront pas, Mallet a volontairement tronqué la référence à saint Augustin, qui montre

---

<sup>56</sup> « L'esprit souffle où il veut, et vous entendez bien sa voix ; mais vous ne savez d'où il vient, ni où il va : il en est de même de tout homme qui est né de l'Esprit. »

<sup>57</sup> « Si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avaient été faits dans Sodome, elle se serait conservée jusques aujourd'hui. »

<sup>58</sup> Mallet reproche à Jansénius de suivre Erasme en comprenant *habere in utero* au sens d'être enceinte. Voir *Examen, op. cit.*, p. 211-212.

<sup>59</sup> « Quos dedisti mihi, custodivi : et nemo ex eis periit, nisi filius perditionis, ut Scriptura impleatur. » Mallet critique la traduction de *nisi* comme s'il était équivalent à *sed tantum*, interprétation qui ne se trouve pas chez Jansénius : « J'ai conservé ceux que vous m'avez donnés, et nul d'entre eux ne s'est perdu ; mais celui-là seulement qui était enfant de perdition, afin que l'Écriture soit accomplie. » Voir Charles Mallet, *Examen, op. cit.*, p. 329.

<sup>60</sup> Voir *ibid.*, p. 267 et 376.

<sup>61</sup> Voir *ibid.*, p. 347 et 351.

<sup>62</sup> Voir *ibid.*, p. 338 et 378.

<sup>63</sup> Antoine Arnauld, *Nouvelle Défense de la traduction du Nouveau Testament imprimée à Mons, contre le livre de M. Mallet [...]*, Cologne, S. Schouten, 1680, cité dans *Œuvres, op. cit.*, t. 7.

<sup>64</sup> Voir, par exemple, *ibid.* p. 388-389 sur la traduction de Lc 2, 23 ou p. 875-876 sur la traduction de Mt 5, 22.

<sup>65</sup> Voir *ibid.*, l. 8, ch. 12.

<sup>66</sup> Charles Mallet, *Examen, op. cit.*, p. 335.

<sup>67</sup> « § 3. Brebis de Jésus entendent sa voix ; ne peuvent périr. » *Le Nouveau Testament, op. cit.*, p. 374.

<sup>68</sup> Antoine Arnauld, *Œuvres, op. cit.*, t. 7, p. 599.

<sup>69</sup> Voir *ibid.*, p. 600-602.

<sup>70</sup> Voir *ibid.*, p. 599-600.

que Jansénius ne faisait que résumer un passage du *De Correptione et gratia*<sup>71</sup> pour expliquer le verset. Arnauld s'attache à réduire la portée proprement théologique du propos exégétique de Jansénius :

Qu'il s'ensuive de là, ou qu'il ne s'ensuive pas, que Jésus Christ n'est mort que pour les prédestinés, cela peut regarder saint Augustin qui l'a dit très clairement, et qu'il l'a pu dire, parce que cela est vrai en un sens très catholique. Mais cela ne regarde point monsieur d'Ypres, qui ne l'a point dit dans son commentaire, duquel seul il s'agit ici<sup>72</sup>.

Arnauld présente donc l'attaque contre le *Tetrateuchus* comme une supercherie, moins parce que le jansénisme est un « fantôme »<sup>73</sup> que parce que Mallet feint de montrer dans ce commentaire des évangiles ce qui ne s'y trouve pas : « Le seul nom de Jansénius lui donnait assez de sujet de faire passer, dans l'esprit des ignorants, qu'il a toujours eu en vue, ce qu'il faisait contre cet excellent livre, comme un grand exploit contre le jansénisme<sup>74</sup>. » Apologiste en chef de Jansénius, Arnauld sépare pourtant ses écrits exégétiques des controverses sur la grâce, en constatant que les jésuites faisaient de même :

Il ne s'agit point de son Augustin. On sait la retenue et le respect avec lequel on doit parler de ce qui s'est passé au regard de ce livre. Il s'agit de son commentaire sur les évangiles, qui est peut-être la pièce la plus achevée qui se soit faite en ce genre-là dans ces derniers siècles, et la plus remplie, dans sa brièveté, d'explications solides, pieuses et naturelles, et qui, inspirant encore davantage la piété que la science, font le plus entrer dans le vrai esprit de l'évangile. Aussi quelque chaleur qu'ait témoigné contre cet évêque une Compagnie entière, elle s'est bien gardée de s'attaquer à un ouvrage si généralement approuvé, et d'en demander la condamnation<sup>75</sup>.

La polémique entre Mallet et Arnauld montre à la fois la présomption de cohérence théologique entre l'*Augustinus* et les commentaires bibliques – présomption d'héréticité pour les adversaires de Jansénius – et la difficulté à l'établir. Cette oscillation se retrouve dans la

---

<sup>71</sup> « Et elles ne périront jamais, non pas même par la mutabilité ou le défaut de leur volonté. Car il a tellement résolu de leur donner la vie éternelle, qu'ils ne pourraient pas en déchoir par leur volonté propre, parce que la possibilité, et la volonté même de persévérer leur sont données par la libéralité de la grâce divine, comme saint Augustin l'explique plus au long dans le livre de la Correction et de la grâce, chapitre 12. » *Ibid.*, p. 603, trad. de Cornélius Jansénius, *Tetrateuchus*, *op. cit.*, sur Jn 10, 28. Cf. Augustin, *De Correptione et gratia*, § 38.

<sup>72</sup> Antoine Arnauld, *Œuvres*, *op. cit.*, t. 7, p. 602.

<sup>73</sup> Au sens d'*illusion*. Voir Antoine Arnauld, *Fantôme du jansénisme [...]*, Cologne, N. Schouten, 1686.

<sup>74</sup> Antoine Arnauld, *Œuvres*, *op. cit.*, t. 7, p. 599.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 596.

recension d'une réédition du *Tetrateuchus*<sup>76</sup>, parue, en 1826, dans *L'Ami de la religion et du roi* – une revue fort peu encline à la sympathie pour le jansénisme. Le critique suggère à l'éditeur d'« ajouter à ses exemplaires un petit avis pour tenir le lecteur en garde contre les opinions insinuées dans le *Commentaire* » ou mieux, de « faire imprimer les observations de l'abbé Mallet » et de « les joindre »<sup>77</sup> à l'ouvrage. En effet, il lui paraissait « vraisemblable que l'on retrouverait dans le *Commentaire* quelques traces de l'esprit qui a dicté l'*Augustinus* » :

Puisque ce *Commentaire* est du même auteur qui a donné le fameux *Augustinus*, il est difficile que les opinions et les sentiments soutenus dans l'un ne se trouvent pas insinués avec plus ou moins d'adresse dans l'autre. Un théologien, comme l'évêque d'Ypres, qui s'était fait un système et qui l'a développé comme étant de saint Augustin, devait naturellement aimer à le reproduire en traitant de matières analogues<sup>78</sup>.

Toutefois, le critique note que l'ouvrage « n'a pas été condamné par l'autorité ecclésiastique »<sup>79</sup> et n'est pas mis à l'*Index*. Le sort qui lui fut réservé par le bourreau de Rouen lui paraît « un peu sévère » car il « ne méritait pas une telle flétrissure »<sup>80</sup>. En fin de compte, sa nocivité se révèle très relative : « Le venin qui peut s'y trouver n'existe au fond que dans quelques endroits, et n'est pas tel que le livre ne puisse être utile<sup>81</sup>. »

Malgré la sulfureuse réputation de leur auteur, les commentaires bibliques de Jansénius n'ont pas connu le même sort que l'*Augustinus*, ne serait-ce que pour leur carrière éditoriale<sup>82</sup>. Comment expliquer qu'ils aient peu été entraînés dans l'immense controverse qui suivit sa publication ? Même s'ils relevaient d'un genre différent – le commentaire scripturaire ne se confondait pas avec la théologie positive, même s'ils mobilisaient tous deux les écrits patristiques – la distinction de l'exégétique et du théologique n'était pas telle, chez Jansénius et ses contemporains, qu'elle pût devenir une frontière hermétique. La raison en est plutôt le degré d'explicitation théologique que permettait un cours d'Écriture sainte à un professeur soucieux de ne pas dévoiler ses travaux secrets.

---

<sup>76</sup> Voir *supra*, n. 43.

<sup>77</sup> *L'Ami de la religion et du roi*, *op. cit.*, t. 48, p. 225.

<sup>78</sup> *Ibid.*

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 228.

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> L'*Augustinus* est réédité en 1641, 1643 et 1652. En 1964, il fait l'objet d'une reproduction anastatique. En 2012, des extraits du t. II sont réédités et traduits en italien : Giovanna D'Aniello, *Il prisma della natura umana. Giansenio interprete di Agostino*, Bari, Edizioni di pagina, 2012.

## De l'art d'en dire peu

Dans les passages du *Tetrateuchus* incriminés par Mallet pour défaut de molinisme, Jansénius fait preuve de prudence et de retenue. Au sujet de la particule *av*, traduite par *propter* dans la Vulgate et qui sera supprimée dans la traduction de Port-Royal<sup>83</sup>, il laisse ouverte l'interprétation, sans s'engager bien loin sur la relation entre contingence du libre arbitre et prescience divine<sup>84</sup>. De même, l'attraction exercée par le Père sur ceux qui viennent à Jésus<sup>85</sup> est décrite comme une conversion intérieure « par la mutation de l'amour »<sup>86</sup> : « Le cœur est changé, parce qu'il aime ce qui le dégoûtait auparavant<sup>87</sup>. » Cependant Jansénius ne s'avance ni sur cette délectation victorieuse de la « répugnance insinuée dans l'expression *devoir être attiré* »<sup>88</sup>, ni sur l'efficacité de la grâce qui fait passer la volonté de *ne pas vouloir* (*nolere*) à *vouloir* (*volere*). Sans connaître par ailleurs ses thèses sur la contrainte (*necessitas coactionis*) seule destructrice du libre arbitre, à la différence de la nécessité volontaire qui fait que toute volition, même déterminée par la concupiscence ou la grâce, est libre<sup>89</sup>, il est difficile de comprendre toutes les implications de sa mise en garde : « N'allez pas penser qu'il est attiré malgré lui ; l'esprit est attiré, mais par amour<sup>90</sup>. »

Cette mise sous le boisseau de la théologie de la grâce dans le travail exégétique n'apparaît que de manière relative dans la comparaison des lieux bibliques de l'*Augustinus* et de leurs explications dans les commentaires. En effet, les versets étudiés ne se recoupent que partiellement. Sans surprise, l'index des citations scripturaires montre toute l'importance des épîtres pauliniennes, en particulier celle aux Romains. En 1634, Jansénius projetait de les commenter « après deux ou trois ans »<sup>91</sup>. On ne peut établir s'il estimait que l'*Augustinus*

---

<sup>83</sup> Mt 11, 23 : « ὅτι εἰ ἐν Σοδόμοις ἐγένοντο αἱ δυνάμεις αἱ γενομέναι ἐν σοί, ἔμειναν ἄν μέχρι τῆς σήμερον. *Quia si in Sodomis factae fuissent virtutes quae factae sunt in te, forte mansissent usque in hanc diem.* Si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avaient été faits dans Sodome, elle se serait conservée jusques aujourd'hui. »

<sup>84</sup> Cornélius Jansénius, *Tetrateuchus*, *op. cit.*, p. 152 : « *Illud, forte, vel est superfluum, et erit plena assertio, tamquam de re secundum Dei praescientiam certo futura : vel sumi debet, ut respondeat graecae particulae potentiali, quatenus significet, non certo eos interituros fuisse, sed manere potuisse usque in praesentem diem, nempe quia tot miraculis incitati egissent penitentiam.* Soit ce mot *peut-être* est superflu, et l'assertion sera alors pleine, comme pour une chose certainement future selon la prescience divine ; soit il doit être retenu pour répondre à la particule potentielle grecque, afin qu'il indique non pas qu'ils [les habitants de Sodome] étaient sur le point de périr certainement, mais qu'ils pouvaient se conserver jusqu'au jour présent, évidemment en raison de la pénitence qu'ils auraient faite, incités par tant de miracles. »

<sup>85</sup> Jn 6, 44 : « Personne ne peut venir à moi, si mon Père qui m'a envoyé ne le tire à lui : et je le ressusciterai au dernier jour. »

<sup>86</sup> « Per mutationem amoris ». Cornélius Jansénius, *Tetrateuchus*, *op. cit.*, p. 253.

<sup>87</sup> « Cor mut[a]tur quod id diligit quod ante fastidiebat ». *Ibid.*

<sup>88</sup> « In voce *trahendi* insinuatur quaedam repugnantia ». *Ibid.*

<sup>89</sup> Voir Cornélius Jansénius, *Augustinus*, *op. cit.*, t. III, l. 6, notamment le ch. 6. Cette doctrine est visée par la 3<sup>e</sup> proposition censurée dans la bulle *Cum occasione*.

<sup>90</sup> « Nolite cogitare, invitum trahi ; trahitur animus et amore. » *Ibid.*

<sup>91</sup> Lettre du 21 avril 1634 à Saint-Cyran, *Correspondance*, *op. cit.*, p. 573.

serait alors paru, ce qui lui aurait laissé le champ libre pour montrer en chaire la continuité entre l'Apôtre et le Docteur de la grâce<sup>92</sup>, ou s'il pensait pouvoir les expliquer en gardant secrète son entreprise augustinienne. Quoiqu'il en soit, il n'a pas donné de cours public sur la principale référence biblique de son livre sur la grâce. De plus, certains versets cités dans l'*Augustinus* ne sont pas expliqués dans les commentaires des livres bibliques d'où ils sont tirés, comme Dt 6, 5 et la fin de Dt 32, 27<sup>93</sup>, absents du *Pentateuchus*, ou encore Pv 8, 35<sup>94</sup>, absent des *Analecta* et cité, comme le faisait Augustin<sup>95</sup>, dans une traduction de la Septante<sup>96</sup>. Lorsque les citations et les commentaires correspondent, l'explication est parfois convergente, comme dans le cas de Pr 16, 1<sup>97</sup> : même si, dans l'*Augustinus*, Jansénius utilise une version utilisée par Augustin<sup>98</sup>, différente de la Vulgate sixto-clémentine qu'il commente dans les *Analecta*<sup>99</sup>, il s'oppose, dans les deux cas, à une interprétation pélagienne du verset en affirmant que l'homme prépare son cœur avec l'aide de la grâce divine et renvoie à chaque fois au même passage d'Augustin<sup>100</sup>. Cependant, sans proposer d'interprétations contradictoires, Jansénius n'explique pas toujours les versets dans la même perspective. Dans l'*Augustinus*<sup>101</sup>, Mt 10, 20<sup>102</sup> est cité pour montrer qu'il faut retirer à l'homme non sa volonté, mais la glorification qu'il en tire. Dans le *Tetrateuchus*, l'explication du verset porte sur la préparation divine de la volonté des disciples. La référence augustinienne n'est pas la même : *De Gratia Christi*, § 25, dans un cas, *Enchiridion*, § 32<sup>103</sup>, dans l'autre. Par ailleurs, centré sur la reconstitution de la doctrine augustinienne, Jansénius semble surtout conduit à citer les passages bibliques convoqués par Augustin et recourt souvent aux autorités scripturaires comme à des arguments de surcroît. Peu font l'objet d'une explication suivie et approfondie, comme celle qu'il donne, grec à l'appui, de la péricope Sg 12, 15-18<sup>104</sup>, qu'il

<sup>92</sup> Voir notamment le parallèle entre Paul et Augustin développé dans l'*Augustinus*, t. II, *Liber prooemialis*.

<sup>93</sup> Voir Cornélius Jansénius, *Augustinus, op. cit.*, t. II, col. 398 et t. III, col. 64.

<sup>94</sup> Voir *ibid.*, t. III, col. 478.

<sup>95</sup> Sur l'usage de ce verset par Augustin, voir Athanase Sage, « Præparatur voluntas a Domino », *Revue d'études augustinienes et patristiques*, n° 10/1, 1964, p. 1, 21.

<sup>96</sup> « Præparatur voluntas a Domino. La volonté est préparée par le Seigneur ». Dans la Vulgate sixto-clémentine : « Hauriet salutem a Domino. Il obtiendra le salut du Seigneur. »

<sup>97</sup> Voir Cornélius Jansénius, *Augustinus, op. cit.*, t. I, col. 341 et *Analecta, op. cit.*, p. 65.

<sup>98</sup> « Hominis est præparare cor, et a Domino responsio linguæ. Il revient à l'homme de préparer son cœur et la réponse de la langue vient de Dieu. »

<sup>99</sup> « Hominis est animam præparare, et Domini gubernare linguam. Il revient à l'homme de préparer son âme et à Dieu de diriger sa langue. »

<sup>100</sup> Augustin, *Contra duas epistolas pelagianorum libri ad Bonifacium quatuor*, l. II, ch. 9, § 19-20.

<sup>101</sup> Voir Cornélius Jansénius, *Augustinus, op. cit.*, t. III, col. 199.

<sup>102</sup> « Puisque ce n'est pas vous qui parlez, mais que c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous. »

<sup>103</sup> Augustin y commente Rm 9, 6, verset convoqué par Jansénius pour commenter Mt 10, 20.

<sup>104</sup> « Étant donc juste comme vous êtes, vous gouvernez toutes choses justement, et vous regardez comme une chose indigne de votre puissance de condamner celui qui ne mérite point d'être puni. Car votre puissance est le principe même de la justice, et vous êtes indulgent envers tous, parce que vous êtes le Seigneur de tous. Vous faites voir votre puissance lorsqu'on ne vous croit pas souverainement puissant, et vous confondez l'audace de

considère comme « un lieu extrêmement éclairant de l'Écriture »<sup>105</sup> contre la thèse, défendue par les tenants de la pure nature, d'un Dieu qui pourrait punir les innocents – une critique restée implicite dans les *Analecta*<sup>106</sup>. Enfin, certains versets attendus ne sont pas cités, comme Jn 6, 44 sur l'attraction par le Père, ou peu utilisés, comme Jn 15, 5<sup>107</sup>. La place accordée aux Écritures dans l'*Augustinus* est sans doute révélatrice d'un discours théologique capable d'être partiellement déconnecté des questions exégétiques.

L'absence de ce discours dans les commentaires bibliques tient surtout au silence de Jansénius concernant le fondement de sa compréhension d'Augustin. En effet, il considérait que la clé de lecture de toute sa doctrine de la grâce tenait dans la distinction de l'aide sans laquelle Adam ne pouvait se maintenir dans le bien (*auxilium sine quo*) et de l'aide par laquelle les justes persévèrent dans le bien (*auxilium quo*)<sup>108</sup>. À ses yeux, la première équivalait à la grâce suffisante, la seconde à la grâce efficace. La première impliquait une domination du libre arbitre sur la grâce, la seconde une domination de la grâce sur le libre arbitre. Jansénius comprenait cette distinction à la lumière d'un système causal, par lequel il répondait au système causal moliniste des causes partielles concourantes sans revenir au système thomiste des causes totales subordonnées : avant le péché originel, le libre arbitre était la cause dominante, la grâce une cause *sine qua non* ; après le péché originel, la grâce devenait la cause dominante, le libre arbitre une cause *sine qua non*. Dans ce système, la cause *sine qua non* se voyait retirer l'efficace : l'effet de l'œuvre commune opérée par Dieu et l'homme ne pouvait être attribué qu'à celui des deux qui domine<sup>109</sup>. Par conséquent, les mérites d'Adam étaient purement humains, alors que les mérites des saints étaient purement de grâce<sup>110</sup>.

Or, ni le système en lui-même, ni le vocabulaire qui lui est associé, ne se retrouvent explicitement dans les commentaires bibliques, notamment là où on l'attendrait, à savoir dans

---

ceux qui ne vous connaissent pas. Mais comme vous êtes le dominateur souverain, vous êtes lent et tranquille dans vos jugements, et vous nous gouvernez avec une grande réserve, parce qu'il vous sera toujours libre d'user de votre puissance quand il vous plaira. »

<sup>105</sup> « Luculentissimus Scripturæ locus. » Cornélius Jansénius, *Augustinus*, *op. cit.*, t. II, col. 974.

<sup>106</sup> « *Non uteris potentiam nisi secundum justitiam*. Tu n'utilises pas ta puissance, si ce n'est selon ta justice. » Cornélius Jansénius, *Analecta*, *op. cit.*, p. 257.

<sup>107</sup> Voir *infra* son commentaire dans le *Tétrateuchus*, paradoxalement plus décisif théologiquement que les deux citations dans l'*Augustinus*, t. I, col. 337 et t. II, col. 405.

<sup>108</sup> Voir Augustin, *De Correptione et gratia*, § 34.

<sup>109</sup> Voir Simon Icard, « Jansénisme et thomisme : une question de causalité ? », Benjamin Dahlke et Bernhard Knorn (dir.), *Eine Autorität für die Dogmatik ? Thomas von Aquin in der Neuzeit*, Freiburg - Bâle - Vienne, Herder, 2018, p. 47-59.

<sup>110</sup> Sur l'interprétation janséniste des mérites d'Adam, voir Henri de Lubac, *Augustinisme et théologie moderne*, Paris, Cerf, 2008 [1<sup>er</sup> éd. 1965], p. 121-128. Sur la glorification de soi dans la pensée d'Augustin, voir Pierre-Marie Hombert, *Gloria gratiæ. Se glorifier en Dieu, principe et fin de la théologie augustinienne de la grâce*, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 1996.

le commentaire du récit de la création de l'homme et de sa chute, en Gn 1-3 <sup>111</sup>. Vu l'importance qu'accordait Jansénius à l'état primitif de l'homme dans la compréhension de la grâce du Christ, cette absence peut être comprise comme le prudent passage sous silence d'un discours théologique, en l'attente de sa parution au grand jour. Inversement, la Genèse est singulièrement absente de l'*Augustinus* : à peine six citations dans un in-folio de plus de 1000 colonnes, comportant un livre entier sur l'état d'innocence <sup>112</sup>. Les omissions théologiques de Jansénius dans ses cours d'exégèse ont probablement été facilitées par la nature de son anthropologie pré-lapsaire : une conception philosophique et non scripturaire de la nature humaine <sup>113</sup>, d'où découle un système théologique – et ce malgré la méthode violemment anti-scolastique professée dans le *Liber proemialis* du tome II. En outre, les commentaires de la Genèse écrits par Augustin, selon la lettre ou contre les manichéens, offraient des voies interprétatives plus sûres.

De même, la critique des protestants, centrale dans le *Pentateuchus* et le *Tetrateuchus* <sup>114</sup>, permettait de parler autrement de la liberté et des mérites. Le commentaire de Sg 9, 10 <sup>115</sup> met ainsi l'accent sur la permanence de la liberté humaine sous l'action de la grâce divine : « En vain [...] les hérétiques pensent-ils que l'efficacité de la grâce est la destruction de la liberté <sup>116</sup>. » Le lecteur averti pouvait aisément retourner la proposition contre les molinistes, qui, à l'inverse, contestaient l'efficacité de la grâce au nom du libre-arbitre. En commentant Jn 16, 27, Jansénius n'hésite pas à employer le vocabulaire de ces derniers pour contester l'opinion des protestants qui disent que « les mérites du Christ sont obscurcis par nos propres mérites » <sup>117</sup>, en affirmant que nos prières, celles du Christ et la bonté de Dieu « concourent en vue d'un même effet » <sup>118</sup>, sans toutefois rien dévoiler de sa conception de l'efficace, déniée à la liberté humaine après le péché originel, et des mérites purement de grâce des saints.

---

<sup>111</sup> Dans son commentaire de Gn 1, 26 notamment, Jansénius parle de la grâce reçue par Adam sans préciser sa nature. Voir *Pentateuchus*, *op. cit.*, p. 14. Voir également les commentaires de Sg 9, 3 et 10, 1 dans *Analecta*, *op. cit.*, où il est question de la nature humaine en l'état d'innocence. Sur l'exégèse catholique de l'incipit de la Genèse, voir Jean Orcibal, « Genèse 1, 1-2 chez les commentateurs catholiques des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *Études d'histoire et de littérature religieuses*, *op. cit.*, p. 769-786.

<sup>112</sup> Voir Cornélius Jansénius, *Augustinus*, *op. cit.*, t. II, *Liber singularis de statu naturæ innocentis seu de gratia primi hominis et angelorum*.

<sup>113</sup> Voir Henri de Lubac, *Augustinisme et théologie moderne*, *op. cit.*, p. 86-87.

<sup>114</sup> Voir Jean Orcibal, *Jansénius d'Ypres*, *op. cit.*, p. 183 et 186 et [renvoi interne à l'article d'Annie-Noblesse Rocher sur la critique de Calvin dans les œuvres exégétiques de Jansénius](#).

<sup>115</sup> « Envoyez-la donc du ciel, votre sanctuaire, et du trône de votre grandeur, afin qu'elle [votre sagesse] soit et qu'elle travaille avec moi, et que je sache ce qui vous est agréable. »

<sup>116</sup> « Frustra [...] hæretici gratiæ efficaciam statuunt libertatis interitum. » Cornélius Jansénius, *Analecta*, *op. cit.*, p. 240.

<sup>117</sup> « Meritis nostris merita Christi obscurantur. » Cornélius Jansénius, *Tetrateuchus*, *op. cit.*, p. 364.

<sup>118</sup> « Ad eundem effectum concurrunt. » *Ibid.*

Pourtant, le commentaire de Jn 15, 5 <sup>119</sup> montre que le système théologique de Jansénius pouvait trouver sa place dans ses travaux d'exégèse, sans que la différence générique des discours ne soit un obstacle. Expliquant la formule « *sine me* » (sans moi) comme équivalente à « sans sève ou sans l'aide de ma grâce faisant que vous fassiez <sup>120</sup> », il précise : « En effet, ce n'est pas l'aide *sine qua non* qui est signifiée ici, mais l'aide par laquelle se fait l'œuvre, telle qu'est l'aide du Christ, comme l'enseigne Augustin au chapitre 12 du livre *De Correptione et gratia* <sup>121</sup>. » Implicitement, Jansénius récuse une interprétation moliniste du verset, qui verrait dans la grâce du Christ une aide avec laquelle l'homme concourrait à son salut. Jansénius se contente toutefois de renvoyer au paragraphe 34 du *De Correptione et gratia*, c'est-à-dire au texte sur lequel il fondait toute son explication de la doctrine augustinienne de la grâce, sans plus entrer dans les détails. En outre, alors qu'Augustin y explique Jn 15, 5 à la lumière de Jn 15, 16 <sup>122</sup>, qui est plus précisément l'objet de son commentaire, Jansénius ne se réfère à la distinction des deux aides que pour le premier verset. Son système théologique n'émerge que de manière fugace.

Si la concision fut une vertu largement reconnue aux commentaires bibliques de Jansénius <sup>123</sup>, elle fut aussi pour lui un moyen subtil de ne pas trop en dire, en maintenant les questions théologiques qui l'obsédèrent pendant près de vingt ans <sup>124</sup> à un degré suffisamment peu explicite pour rester secrètes. La brièveté comme art du non-dit préserva sans doute l'œuvre exégétique de la controverse provoquée par son *Augustinus*. Cependant, ce refoulement théologique n'empêcha pas le système de Jansénius d'être attaqué par les voies mêmes de l'étude scripturaire. Alors que l'explication de la Genèse accompagnant la traduction de Port-Royal s'était prudemment contenté de citer des pans entiers du *De Correptione et gratia* sans préciser en quel sens il fallait les entendre <sup>125</sup>, la doctrine janséniste des mérites d'Adam sera finalement condamnée en 1711, dans un commentaire de Pasquier

---

<sup>119</sup> « Je suis le cep de la vigne, et vous en êtes les branches. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruit ; car vous ne pouvez rien faire sans moi. »

<sup>120</sup> « Sine succo, seu auxilio gratiæ meæ, faciente, ut faciatis ». Jansénius, *Tetrateuchus*, *op. cit.*, explication de Jn 15, 5.

<sup>121</sup> « Non enim significatur hic auxilium sine quo non, sed auxilium quo fit opus, quale est auxilium Christi, ut docet Augustinus lib. de correptione et gratia, c. 2. » *Ibid.*

<sup>122</sup> « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; mais c'est moi qui vous ai choisis, et je vous ai établis, afin que vous marchiez, que vous rapportiez du fruit, et que votre fruit demeure toujours [...]. »

<sup>123</sup> Voir Jean Orcibal, *Jansénius d'Ypres*, *op. cit.*, p. 179-180.

<sup>124</sup> Jean Orcibal décrit Jansénius comme « un pur théologien » mu par « la passion des idées » et « un attachement quelque peu fanatique à saint Augustin ». *Ibid.*, p. 293.

<sup>125</sup> Voir la dissertation qui clôt le commentaire de Gn 3 selon le sens spirituel, intitulée : « De quelle manière on peut répondre selon saint Augustin aux objections des Manichéens, touchant le péché du premier homme. »



Quesnel sur la traduction de 2 Co 5, 21 : « La grâce d'Adam ne produisait que des mérites humains <sup>126</sup>. »

\*\*\*

La relation ambiguë entre l'*Augustinus* et les commentaires bibliques de Jansénius montre la capacité de sa théologie moins à s'insinuer dans le discours exégétique qu'à se dissimuler derrière lui. Elle éclaire ainsi les débats sur l'existence d'une interprétation janséniste de la Bible, particulièrement vivaces au sujet de la traduction de Port-Royal. Le jansénisme ne se loge pas nécessairement dans la version ou dans l'interprétation, mais plutôt dans leurs présupposés théologiques, voire dans une doctrine connexe mais tacite, d'où son caractère labile tant qu'une explicitation n'a pas eu lieu. La même question se pose au sujet du lien entre augustinisme et jansénisme. Les cours de Jansénius sur la chaire d'Écriture sainte de Louvain montrent qu'il pouvait tenir un discours augustinien passe-partout, sous-tendu en réalité par un système théologique particulier, qui pouvait sans peine rester caché et ne se faire entendre qu'aux oreilles averties, comme il l'avait déjà fait en 1628, à l'abbaye d'Affligem, dans son sermon sur la réforme de l'homme intérieur <sup>127</sup>. Plus largement, le double discours de Jansénius montre la complexité des rapports entre exégèse et théologie dogmatique à l'époque moderne. Si l'une ne va pas sans l'autre, et inversement, elles ne peuvent qu'avec difficulté se faire entendre l'une et l'autre ensemble. C'est pourquoi il est sans doute nécessaire pour l'histoire de l'exégèse et de la théologie d'être une science de l'implicite.

---

<sup>126</sup> Bulle *Unigenitus*, proposition 35, Denzinger, *Enchiridion*, op. cit., § 2434.

<sup>127</sup> Cornélius Jansénius, *Oratio de interioris hominis reformatione [...]*, Louvain, Hastenius, 1628, rééd. 1631 et 1640. Le sermon fut traduit en français par Robert Arnauld d'Andilly : *Discours de la réformation de l'homme intérieur*, Paris, Vve J. Camusat, 1642, rééd. 1644, 1659 et 2004. Sur la prudence et l'habileté dont fit preuve Jansénius dans sa présentation de la doctrine augustinienne, voir Jean Orcibal, *Jansénius d'Ypres*, op. cit., p. 211-216.